



DECISION N° 2023-652

Procédure adaptée relative au Réaménagement de
la Cour d'honneur du centre de formation Pasteur
Lamartine

Direction Commande Publique et Achats
Division Marchés Publics

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire,

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, il convient de conclure un marché relatif au **Réaménagement de la Cour d'honneur du centre de formation Pasteur Lamartine.**

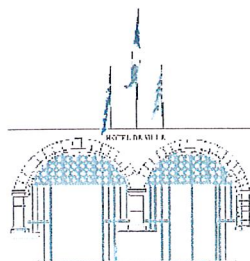
Le marché comprend 5 lots estimés comme suit :

Lot 1 : Gros œuvre : estimation de 189 000 € HT, et un délai d'exécution maximum de 45 jours ouvrés.

Lot 2 : Plantations : estimation de 14 000 € HT et un délai d'exécution de 5 jours ouvrés.

Lot 3 : Pierres : estimation de 12 000 € HT, et un délai maximum de livraison de 20 jours ouvrés.

Lot 4 : Serrurerie : estimation de 23 000 € HT et un délai maximum d'exécution de 10 jours ouvrés.



Lot 5 : Electricité : estimation de 14 000 € HT et un délai maximum d'exécution de 10 jours ouvrés.

Le marché est conclu pour une période de 18 mois à compter de la notification.

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 50 jours ouvrés.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Pour les lots 1, 3, 4 et 5 les travaux auront lieu impérativement du 19 juin au 31 aout 2023.

Le 06 avril 2023, l'avis d'appel public à la concurrence a été transmis et publié au BOAMP et sur le site internet de la Ville de Perpignan le 07 avril 2023, fixant la date de remise des offres au 5 mai 2023 avant 12 h 00 dernier délai.

Six offres ont été réceptionnées dans les délais.

Les candidatures étant conformes administrativement, il a été procédé à l'examen et à l'analyse de leurs offres.

Critères d'attribution :

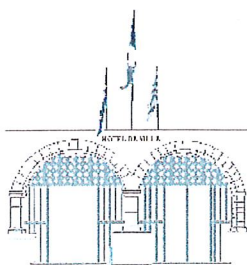
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Pour les lots n°01, 04, 05

Critères	Pondération
1-Prix des prestations- Mode de calcul : (offre/moyenne des offres) x coefficient	60 %
2-Valeur technique - Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient	30 %
3-Délai d'exécution - Mode de calcul : (délai proposé / délai maximum) x coefficient	10 %

Pour le lot n°02

Critères	Pondération
1-Prix des prestations- Mode de calcul : (offre/moyenne des offres) x coefficient	65 %
2-Valeur technique - Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient	35 %



Pour le lot n°03

Critères	Pondération
1-Prix des prestations - Mode de calcul : (offre/moyenne des offres) x coefficient.	65 %
2-Délai de livraison - Mode de calcul : (délai proposé / délai maximum) x coefficient	35 %

DECIDE

ARTICLE 1^{er}

De retenir après analyse et négociation, les offres économiquement les plus avantageuses et parfaitement conformes aux prescriptions techniques demandées, présentées par :

Lot 1 : SOLE ET FILS, 2524 Chemin de Mailloles; 66000 Perpignan, pour un montant de 199 705,89 € HT et un délai d'exécution de 45 jours ouvrés.

Lot 2 : LANTANA PAYSAGES CATALANS, 3 rue Andre Tourné, 66470 SAINTE MARIE LA MER, pour un montant de 12 734,39 € HT.

Lot 4 : LES CLOTURES DU MIDI, 13 rue de la Retirade, 66670 Bages, pour un montant de 27 646 € HT et un délai d'exécution de 9 jours ouvrés.

Lot 5 : ELECTRICITE INDUSTRIELLE JP FAUCHE, 105 rue des Frères voisin, 66000 Perpignan, dont le siège social se situe Route de Moissac, 82130 Lafrançaise, pour un montant de 10 904,14 et un délai d'exécution de 8 jours ouvrés.

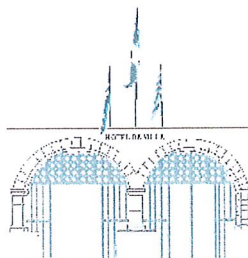
ARTICLE 2

Pour le lot 3, aucune offre n'ayant été déposée, il a été déclaré infructueux. Il ne sera pas relancé.

ARTICLE 3 :

Conformément à l'article R. 2181-2 du Code de la commande publique, les candidats non retenus ont été informés du rejet de leurs offres via la plateforme AWS, en date du 30 mai 2023.

Les attributaires ont été avisés par courriel via la plateforme AWS, en date du 30 mai 2023 que leurs offres ont été retenues.



ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

Fait à Perpignan, le **21 JUIN 2023**

ID Télétransmission : **066-216601369-20230621-175462-AU-J-J**

Accusé reçu le : **21 JUIN 2023**

Affiché le : **21 JUIN 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

